
PROVINCE DE QUÉBEC43^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 12 MAI 2023

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 12 mai 2023*

Aujourd'hui, à dix heures trente, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 21 Loi n° 2 sur les crédits, 2023-2024

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.